

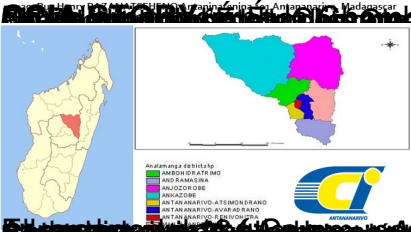


Dans leur ensemble, à Madagascar, les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) malgaches ont été créées par le colonisateur français à la fin du XIXème siècle. Elles s'établissent progressivement dans l'île : au nombre de 13 en 1920, elles passent à 12 en 1956, après diverses modifications. Elles deviennent des « CCIAA » qui couvrent alors le Commerce, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture.



Hubert Auguste Garbit (1869-1933)

Un Arrêté du 14 octobre 1920, signé par le Gouverneur Général Hubert Auguste Garbit, a transformé en Chambre du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture les Chambres Consultatives du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de Tananarive, Tamatave, Diego-Suarez et Majunga. Cet arrêté avait conféré aux CCIA de nouvelles organisations avec une autonomie, des ressources propres et des attributions plus étendues. L'innovation majeure apportée par cet Arrêté était de doter l'Établissement de la personnalité civile.



généraliste (CCIA) et des services de médiation de

et de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la région et

de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la région de

de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la région de

de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la région de



Grade de Grand-Croix de 2^e classe de l'Ordre national malagasy : de gauche à droite : Maminaina Ravatomanga, Madeleine Ramaholimihaso, Grand chancelier, et **GRANTY RINAIVO RAOULTASSEMA Andriamasy**



DIRIGENT MAISON COOPÉRATIVE INTERNATIONALE (Andriaka (car décédé le 17 juillet 2020))



BOITARDIENS DU 2^e ORDRE NATIONAL



LA VARIANTE EN TOUTES LES LANGUES (Alain (absent sur la photo))



LA VARIANTE EN TOUTES LES LANGUES (Maurisea)



Bossies de JND et Prof G. Ambazafy